

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 24 mai 2022

Compte-rendu affiché le 31 mai 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2022

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Camille EL-BATAL

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAUT, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, Aïcha BEZZAYER, Caroline VARGIOLU, Céline BALITRAN-FAURE, Fabienne TIRTIAUX

Pouvoirs :

Jacky BÉJEAN à Laure LAURENT, Ikrame TOURI à David HORNUS, Aïcha BEZZAYER à Françoise BÉRARD, Caroline VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Céline BALITRAN-FAURE à Patrick FAURE, Fabienne TIRTIAUX à Philippe MASSON,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

PROGRAMMATION CULTURELLE
LA MOUCHE SAISON 2022 - 2023

Délibération : 05.2022.075

Transmis en préfecture le : 31/05/2022

RAPPORTEUR : Madame Marylène MILLET

Le Théâtre de la Mouche invite le public saint-genois à se retrouver autour d'une programmation inventive, qui invite à la curiosité et au rassemblement. Après deux saisons chahutées par la covid, La Mouche veille à sa mission de mise en relation entre les Saint-Genois, les artistes et les œuvres. La programmation vise donc à la fois à apporter "des contenus" éducatifs et réflexifs pour nourrir les esprits, et à provoquer des moments de réjouissances et de douces retrouvailles.

La Mouche offre une programmation pluridisciplinaire, rayonnante sur la ville et son bassin de vie, et témoignant de la diversité des esthétiques artistiques actuelles. Elle priorise l'ouverture de fenêtres sur notre monde pour favoriser le débat citoyen et la mise en relation entre les habitants, les œuvres, les artistes.

Elle mène une mission de soutien à la création professionnelle, pour laquelle elle reçoit le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles, du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon.

La programmation professionnelle représente en moyenne 25 spectacles par saison pour une cinquantaine de représentations (une quinzaine dans la salle de La Mouche, une dizaine hors-les-murs).

Par ailleurs, le cinéma, classé Arts et Essai, programme en moyenne 10 séances tout public par semaine ainsi qu'une offre conséquente dédiée aux scolaires, soit 400 à 450 séances par saison.

L'offre culturelle est accessible à tous :

- grâce à une programmation diversifiée souvent organisée hors-les-murs pour aller au contact du public, en proximité. Les arts de la rue et du cirque se déploient notamment en été, au cœur des différents quartiers de la ville dans le cadre des Météores ;
- en préservant une politique tarifaire incitative, pour toucher le plus grand nombre ;
- en soignant une programmation adaptée pour les plus jeunes et leur familles, et pour les scolaires (Parcours croisés, ateliers théâtre en collèges et lycées, médiation cinéma etc) ;
- en misant sur l'irrigation culturelle du territoire grâce au développement de partenariats et d'actions culturelles (résidences de territoire, ateliers, rencontres diverses) avec les acteurs locaux des secteurs sociaux, éducatifs, culturels, économiques métropolitains, régionaux et nationaux ;
- en participant aux événements métropolitains, régionaux, nationaux générant de l'attractivité et des partenariats pérennes (Les Utopistes, festival Lumière, réseau Cirqu'Aura, Groupe des 20, ONDA, etc).

La programmation 22-23 de La Mouche

La liste des événements présentés ci-dessous est non exhaustive car la programmation est en cours de finalisation.

1/ Au fil de la saison, des événements rassembleurs, grand public et construits en partenariats avec des réseaux locaux et régionaux:

- Présentation de saison le 18 septembre en lien avec les Journées européennes du patrimoine ;
- 4 octobre, *El Guedji/Molok(heya)*, spectacle de danse où Rafaël Smadja rend hommage à ses grands-parents, programmé en rebond avec la Semaine Bleue ;
- Mi-octobre, festival Lumière ;
- 18 octobre, accueil de *L'hiver Rude* de la Générale Posthume, un spectacle sélectionné et co-accueilli avec l'école de cirque de Lyon et qui donne sa chance à de jeunes créatrices dans le cadre de la Scène découverte ;
- 11 au 13 novembre participation aux *Nuits du cirque*, imaginées avec la compagnie MPTA/festival utoPistes ;
- Semaine du 22 au 25 février, temps forts *SENSations*, des spectacles et des surprises imaginés pour titiller nos sens et bousculer notre perception visuelle et olfactive ;
- *Sous la Neige*, par la compagnie Les bestioles, spectacle pour le très jeune public accueilli dans le cadre de la fête de la Petite Enfance ;

- Pendant **Les Météores**, les arts de la rue et du cirque se déploieront de fin juin à fin juillet dans différents quartiers de la ville.

2/ Les compagnies régionales et les artistes en création :

- Les 5 et 6 décembre, la compagnie « Mise à feu » présentera son tout premier spectacle, **Diva Syndicat**, spectacle jeune public, qui présentera avec humour 1000 ans d'histoire de la musique faite par des femmes ;
- Le 2 février, **Entre ses mains**, par la compagnie Le Grand Nulle Part, un spectacle hommage aux soignants et aux aidants, en parti écrit dans les hôpitaux de Saint-Genis-Laval ;
- **Palpitants et Dévastés**, de la compagnie La volière, une comédie dramatique qui traite de généalogie et de l'interculturalité ;
- L'Harmonie communale, présentera un cycle dédié à la vulgarisation scientifique avec un spectacle de science-fiction **Millenal**, le 23 mars, suivi de deux «veillées» inédites (conférences théâtrales sur le thème de ce qui nous fait humains) ;
- **Les quatre points cardinaux sont trois : le sud et le nord**, de l'artiste chilien Andres La Barca, accompagné dans le cadre des résidences de création soutenues par le Ministère de la Culture et qui sera présenté dans le cadre du festival utoPistes.

3/ Un parcours pour le jeune public, avec des spectacles présentés en séances scolaires et tout public, de la maternelle au lycée avec, entre autre :

- Un ciné-concert : le 27 septembre, deux films de Chaplin mis en musique par Illya Amar ;
- Le 17 janvier, **Roiseaux**, par la compagnie l'arbre Canapas, un conte philosophique persan servi par un trio musical et quelques marionnettes ;
- Semaine SENSations, **Hocus Pocus**, un spectacle de danse qui se regarde comme un tableau de maître ;
- Le 12 mars, pour les élèves de maternelles, **L'ombre des choses**, par le collectif allemand Tangram, spectacle remarqué lors du festival Momix 2022.

4/ des spectacles « marqueurs » qui font rayonner La Mouche au-delà du territoire communal :

- 15 novembre, **Les Antipodes**, création des belges du tg STAN et du collectif Canine ;
- 22 novembre, **Tchaïka**, par la compagnie de marionnettes Iacobelli-Belova, un spectacle « coup de coeur » du festival d'Avignon 2021 ;
- Le 2 mars, **Graces**, par la fantasque performeuse italienne Silvia Gribaudo, accueillie dans le cadre d'une tournée avec la Maison de la Danse ;
- Le 4 avril, concert de la londonienne **Izo Fitzroy** qui viendra de sortir son nouvel album Soul/gospel/funk.

5/ Des outils relationnels au cœur du territoire :

L'action culturelle est pensée en relation avec les partenaires et les usagers pour générer du lien social, du débat citoyen, des rencontres. Avec :

- Un programme d'éducation artistique, pour le parcours culturel des jeunes usagers ;
- Des actions spécifiques pour créer des espaces d'échanges et de pratique, et rencontrer de nouveaux usagers ;
- Des projets conçus et adaptés aux personnes en difficultés économiques, ou sociales.

Ces actions sont structurées dans trois grands axes thématiques :

a/ « Faire corps », découverte des œuvres et des pratiques corporelles individuelles et collectives notamment via les arts du cirque et du mouvement.

b/ Esprit critique es-tu là ?, découverte des œuvres mettant en avant les enjeux de société ; mise en œuvre d'outils d'analyse critique.

c/ Alter-égaux, découverte des œuvres du « matrimoine », valorisation de paroles et de combat de femme et soutien des créatrices d'aujourd'hui. Mais aussi, développement des actions transgénérationnelles et interculturelles.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Vu l'avis de la Commission n° 3 "Vie associative, Sport, Culture, Jumelage" du 19 mai 2022 ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir :

- **ADOPTER** la programmation de la saison spectacles 2022/2023 ;
- **AUTORISER** madame la maire ou son représentant à signer les contrats de cession et les conventions devant intervenir pour la mise en place et le bon déroulement de la saison 2022-2023.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Marylène MILLET**,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

La Maire,

Marylène MILLET



En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.